

Les sols du Triangle de Gonesse

Michel ISAMBERT pédologue retraité de l'INRA

Association « Collectif pour le Triangle de Gonesse » - CPTG - 12/2013



Crédit photo : Jacalacha

L'habitat traditionnel du Pays de France s'est installé dans les zones où les sols sont moins favorables à l'agriculture (vallées creusant la Plaine et points d'eau sur le pourtour des buttes sableuses) et a respecté les sols profonds du plateau limoneux, les réservant à l'agriculture.

Le développement moderne, industriel et commercial, s'est fait selon une logique toute différente de voies rapides de communication (autoroutes, voies ferrées internationales, aéroports, hôtels, avec leur cortège d'entrepôts, usines, aires de parkings ...) sans tenir compte de la valeur du capital-sol de cette plaine de France, de sa fragilité, de son extension limitée et des conséquences économiques et sociales suite à la destruction de ces sols.

Les sols couvrant la zone du triangle de Gonesse se sont développés pour l'essentiel dans des dépôts limoneux éoliens épais de plusieurs mètres. Ils sont faciles à travailler, à forte réserve en eau accessible aux racines des cultures annuelles et assurent des récoltes abondantes.

Or, ces sols de limon de plateau sont arrivés maintenant à l'optimum de leur développement au bout de 10 000 à 12 000 ans après la fonte des glaces de la dernière glaciation. Il a fallu donc au moins 10 000 ans pour que

- ces limons éoliens perdent leur calcaire originel sous l'effet de la pluie
- que se forment des argiles essentielles pour la fabrication de mottes
- et qu'une colonisation par des racines et par une faune spécifique visible ou microscopique y apporte une vie intense : la Biodiversité est dans le sol à son maximum de présence.

C'est seulement alors qu'on peut parler de sol, épiderme vivant de la Terre et en évolution depuis les roches géologiques. Mais épiderme fragile ... à la merci de l'ignorance de cette richesse exceptionnelle.

De cette longue évolution sous l'effet du climat de plus en plus tempéré, résulte sur ce plateau de la Plaine de France le sol s'est développé sur environ 1 m à 1,50 mètres d'épaisseur. L'ensemble de ces conditions sont exceptionnelles et nous avons donc beaucoup de chance d'avoir hérité de ces sols que l'agriculture utilise en excellentes terres agricoles.

Nous avons donc reçu un trésor lentement constitué naturellement : un patrimoine qui nous a été donné gratuitement à la suite de phénomènes géologiques et climatiques exceptionnels. Nous devons être les gérants de ces sols, les soigner pour les faire fructifier et pouvoir les rendre en « biens de retour » aux générations suivantes, dans l'état où nous les avons reçues en héritage des générations précédentes.

Nous n'avons pas le droit de les détruire, ni même de les dégrader ou de les polluer. C'est un patrimoine de l'Humanité. Certains invoqueront qu'il y en a encore d'autres surfaces de ce type de sol. Certes, il y en a d'autres, mais pas tant que cela. Et toutes ces surfaces à sols très favorables à l'agriculture seront indispensables pour nourrir les 9 milliards d'humains attendus pour 2050. Nos petits enfants nous le reprocheraient si nous détruisions leur capital-sol de manière irréversible, par spéculation égoïste et souvent éphémère !

Les terres agricoles du Triangle de Gonesse assurent une véritable régulation climatique

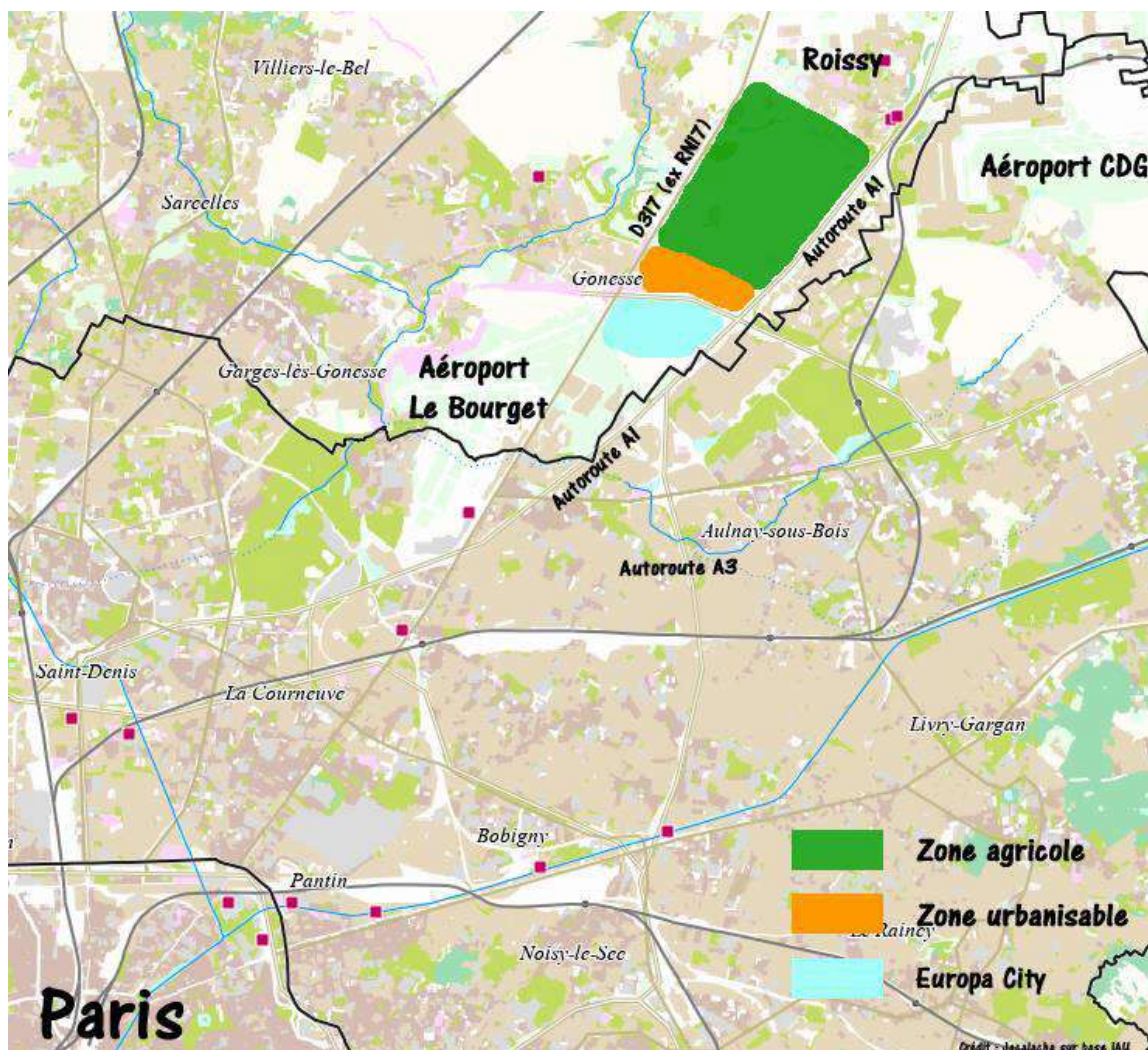
Jean-Claude Marcus

Administrateur de l'Association française pour l'étude du sol,
Président de l'ADFEEN

Document extrait de Liaison n° 158

Les responsables de cet énorme projet d'aménagement ne prennent pas suffisamment en compte le rôle que joue l'état des sols pour le confort et la santé des habitants du secteur et des dizaines de milliers de personnes qui travaillent tout autour.

Il est plus facile de détruire un sol pour faire une voie de circulation ou bien un entrepôt que de le préserver afin de l'étudier mieux et de le léguer aux générations futures. L'exemple du Triangle de Gonesse, en Val d'Oise, progressivement artificialisé et urbanisé depuis le choix du site de Vaudherland pour créer l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle, est édifiant. Ce qu'il reste de terres agricoles, c'est-à-dire 700 hectares sur une surface totale de 4000 hectares, participe à l'équilibre naturel dont dépendent, le plus souvent sans le savoir, toutes les entreprises et toutes les habitations riveraines.



La zone est délimitée par les autoroutes A1, A3, la rocade Francilienne, les aéroports de Roissy et du Bourget, et les zones logistiques et commerciales de Paris-Nord. L'air y deviendrait irrespirable si les microparticules et les oxydes d'azote n'étaient plus dilués au-dessus des champs ou même absorbés par les végétaux. Pire, en cas d'urbanisation continue depuis Paris jusqu'à la commune de Louvres, ces poisons du ciel seraient piégés et les pics de pollution rendraient la vie insupportable à Gonesse comme à Goussainville ou à Roissy ou bien à Aulnay-sous-Bois. Les activités aussi seraient atteintes en devenant plus pénibles et génératrices de maladies professionnelles. Les grosses entreprises implantées sur le secteur comme ADP, Air France-KLM, Easyjet, Fedex, La Poste ou sur Paris-Nord seraient les premiers à en pâtir. Et que dire du mirage de skieurs venus respirer l'air pur des montagnes artificielles que l'on projette de construire sous hangar réfrigéré à Europacity ?



Pire encore : en période de canicule, la surmortalité de la population la plus fragile grimperait rapidement avec les pics de chaleur. Pour l'instant, les terres agricoles préservées du secteur offrent encore trois services méconnus et pourtant essentiels pour les habitants de la région. Par forte chaleur, les végétaux transpirent et cette réaction abaisse la température, c'est l'évapotranspiration. La teinte plus claire des cultures en été absorbe moins de chaleur et en réfléchit plus, c'est ce qu'on nomme l'albédo. Au contraire l'asphalte, le béton, les toitures piègent la chaleur et la restituent la nuit. D'où un troisième service très apprécié des riverains en été : l'air plus froid venu des zones végétalisées vient remplacer l'air plus chaud restitué par les murs des habitations et par les infrastructures. C'est l'air frais des soirées en milieu rural.

Les sols du Triangle de Gonesse sont un trésor qui a mis plus de 10 000 ans pour produire plusieurs mètres de limon et s'enrichir de la biodiversité souterraine issue des activités racinaires. La couverture végétale mais aussi la porosité du sol et son substrat calcaire facilitent l'amortissement des pluies puis leur percolation progressive vers la nappe.

En cas d'imperméabilisation par les constructions aucun ouvrage n'empêchera les inondations destructrices des infrastructures et des habitats, tout spécialement le long du Crould où se produisent de plus en plus souvent les inondations qui frappent plusieurs communes de Val-de-France dont Gonesse, Arnouville-lès-Gonesse, Garges-lès-Gonesse, mais aussi, faute d'exutoire dans le Crould, le long du Petit Rosne qui draine Villiers-le-Bel, Sarcelles, Arnouville-lès-Gonesse jusqu'à la station d'épuration de Bonneuil-en-France.

Malheureusement ces connaissances font défaut au plus grand nombre et les édiles locaux en profitent pour donner l'illusion d'améliorer le sort de leurs électeurs en détruisant ce qui conditionne pourtant une partie de leur qualité de vie. Toutes les associations, mais aussi les pouvoirs publics, devraient veiller à ce que la poursuite de l'urbanisation sur le Triangle de Gonesse n'accroisse pas la fragilité du secteur devant l'aggravation des variations climatiques. La vulnérabilité face aux aléas : c'est la définition même du risque que tous les acteurs des projets sur le Triangle de Gonesse doivent désormais prendre en compte.